

Moniteur financier 2012 : électeurs favorables au frein à l'endettement dans les assurances sociales

dossierpolitique

19 juillet 2012

Numéro 15

Enquête représentative. Le frein à l'endettement, le principal instrument de politique financière de la Confédération, reste très apprécié au sein de la population. La majorité des citoyens suisses ayant le droit de vote souhaitent désormais étendre cet instrument : selon une enquête représentative de l'institut de recherche gfs.bern, 63 % des Suisses sont favorables à l'appliquer également aux assurances sociales. L'enquête révèle par ailleurs que, en règle générale, les Suisses préconisent une politique budgétaire restrictive. Après l'année électorale 2011, les citoyens se montrent à nouveau plus critiques à l'égard des décisions de politique financière : 60 % sont aujourd'hui d'avis que l'État ne maîtrise pas ses dépenses et 87 % attendent de lui qu'il accomplisse ses tâches sans augmenter les impôts.

Position d'economiesuisse

- ▶ Le frein à l'endettement doit être étendu aux assurances sociales. C'est à cette condition qu'il sera possible de garantir leur pérennité.
- ▶ La Confédération devrait connaître des difficultés financières dès 2014. Il conviendra de respecter rigoureusement les exigences du frein à l'endettement. De plus, il importera de mettre en œuvre le réexamen des tâches.
- ▶ En ce qui concerne les nécessaires réformes structurelles, il faudra tenir compte du souhait exprimé par les électeurs en faveur d'une politique financière restrictive.
- ▶ Les excédents dégagés au niveau fédéral doivent être utilisés pour amortir les dettes. En conséquence, il faut refuser toute modification du frein à l'endettement allant dans un autre sens.
- ▶ Il convient d'éviter les hausses d'impôt et l'augmentation des dépenses publiques.

Résultats du moniteur financier 2012

Contexte économique

► Le ralentissement de la croissance constitue un défi pour l'économie.

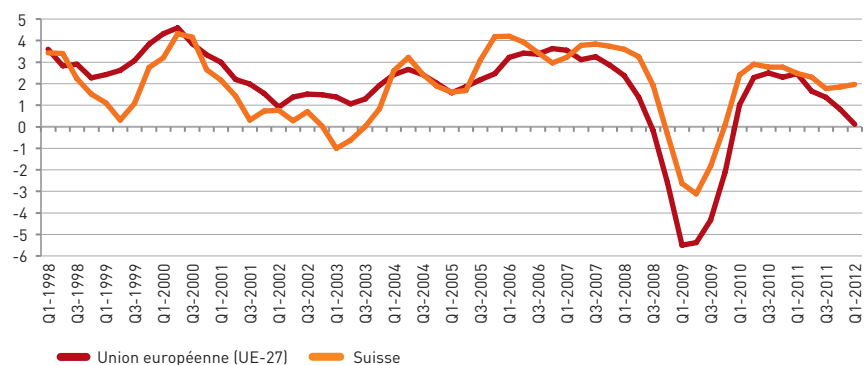
Par rapport à d'autres pays industrialisés, la Suisse a comparativement bien surmonté la crise économique. Après la chute des exportations et le recul de la croissance en 2009, l'économie s'est redressée relativement rapidement. Les finances publiques sont solides. Même si des déficits sont annoncés dans un avenir proche, la Confédération et les cantons ont pu réduire leurs dettes ces dernières années. En mai 2012, le taux de chômage se montait à 3 %, un niveau bien inférieur à la moyenne européenne (10,3 %). La persistance de la crise de l'endettement et le franc fort constituent toutefois des défis majeurs pour l'économie suisse. L'Union européenne (UE), qui absorbe 60 % des exportations suisses, reste notre principal partenaire commercial. Si la Suisse, petite économie ouverte, affiche depuis quelques années une croissance économique légèrement supérieure à celle de l'Union européenne (UE-27 ; cf. graphique 1), son évolution économique en est fortement tributaire. Grâce au taux plancher, l'économie s'est quelque peu ressaisie. Cependant, au vu de divers risques et du fort endettement de certains États, on ne peut exclure de nouvelles turbulences.

Graphique 1

► La Suisse entretient des relations étroites avec l'UE. Sa croissance économique dépend dans une large mesure de l'évolution de la situation en Europe.

Croissance économique de la Suisse et de l'UE (1998-2012)

Croissance économique réelle par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %



Source: OCDE

► Les incertitudes économiques se reflètent dans les résultats de l'enquête.

Les incertitudes relatives à l'évolution économique se reflètent dans les résultats du moniteur financier. Près de 33 % des personnes interrogées estiment que la situation économique s'est détériorée au cours des douze derniers mois. À l'inverse, seuls 17 % ont constaté une amélioration. Or il y a un an, 26 % des sondés tablaient sur une amélioration et autant sur une détérioration de la situation économique. Les avis sont également plus soucieux en ce qui concerne les perspectives. Quelque 26 % des sondés (contre 16 % l'an dernier) s'attendent à une détérioration de la conjoncture au cours des douze prochains mois. Ainsi, le nombre des pessimistes a davantage augmenté que celui des optimistes. Ce dernier groupe a progressé de 6 points de pourcentage et représente 20 % des personnes interrogées.

Objet et méthodologie du moniteur financier

Le moniteur est un sondage réalisé à un rythme annuel. Il renseigne sur la perception par les citoyens des principales questions de politique fiscale et financière. La méthode utilisée reste la même d'une enquête à l'autre, de même que les questions posées. Ce choix permet de dégager des tendances à long terme et de tirer des conclusions probantes. Le moniteur financier mesure, tel un sismographe, la fluctuation des sensibilités de l'opinion publique. Les responsables politiques peuvent s'y référer pour définir l'orientation de la politique fiscale et financière. Le sondage est réalisé chaque année par l'institut de recherche gfs.bern sur mandat d'économiesuisse. Les résultats se fondent sur une enquête représentative menée auprès de 1000 citoyens de toute la Suisse. En 2012, les entretiens ont été réalisés en tête-à-tête entre le 19 avril et le 12 mai. Les lieux ont été déterminés de façon aléatoire. Les personnes sondées ont été choisies en tenant compte de quotas de sexe et d'âge. Le rapport final du moniteur financier 2012 peut être téléchargé à l'adresse suivante www.economiesuisse.ch.

► Le frein à l'endettement bénéficie d'un très large soutien.

Frein à l'endettement et endettement public

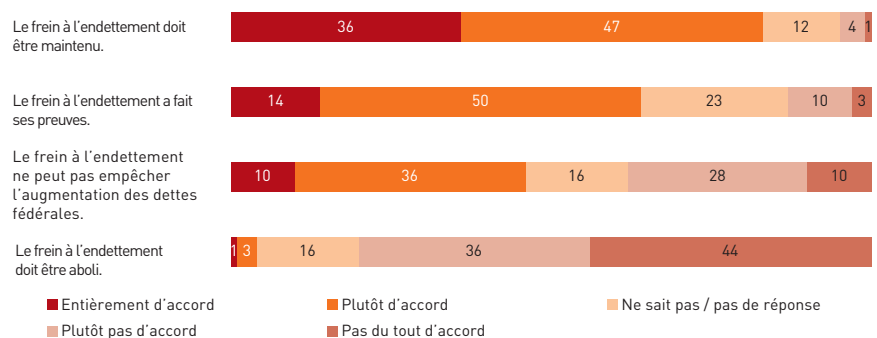
Le frein à l'endettement est en vigueur depuis début 2003 au niveau fédéral. Cet instrument agit sur les dépenses de la Confédération, la règle étant que celles-ci ne doivent pas dépasser les recettes sur l'ensemble d'un cycle conjoncturel. Si les crises survenues à l'échelle mondiale se sont traduites par une augmentation des dettes publiques dans de nombreux pays, la Confédération a pu, grâce au frein à l'endettement, réduire sa dette de 20 mrd fr. environ à fin 2011. Comme le montre le graphique 2, le frein à l'endettement bénéficie toujours d'un très large soutien parmi les citoyens. Cet instrument de politique financière a fait ses preuves aux yeux de 64 % des personnes interrogées. D'ailleurs, 83 % d'entre elles souhaitent qu'il soit maintenu.

Graphique 2

► Pour l'avenir aussi, 83 % misent sur le frein à l'endettement.

Points de vue concernant le frein à l'endettement

En % des personnes interrogées



Source : gfs.bern, Moniteur financier, avril/mai 2012 (N= 1000 environ)

Extension du frein à l'endettement aux assurances sociales

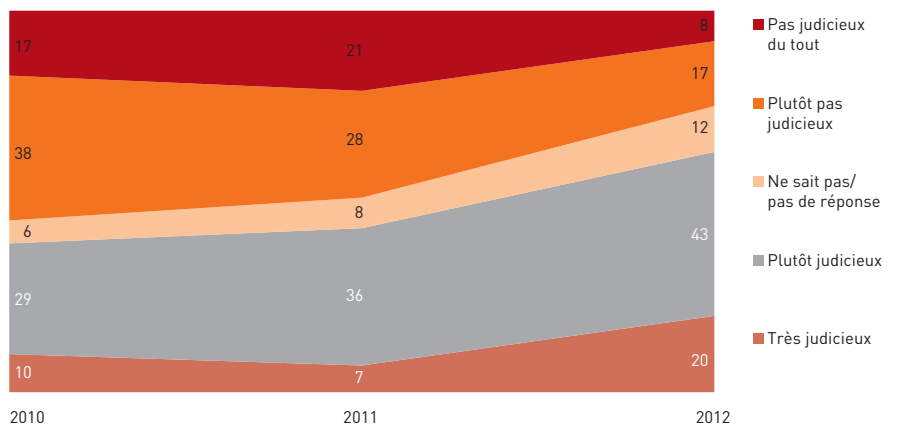
En 2012, pour la première fois, une majorité de sondés (63 %) estiment judicieux d'appliquer un frein à l'endettement aux assurances sociales. Par rapport à l'an dernier, leur part a augmenté de 20 points de pourcentage. Les expériences positives réalisées avec le frein à l'endettement dans le budget fédéral et l'évolution négative des budgets publics dans d'autres pays pourraient avoir favorisé ce changement d'opinion.

Graphique 3

► 63 % des personnes interrogées souhaitent que les assurances sociales soient soumises à un frein à l'endettement.

Le frein à l'endettement appliqué aux assurances sociales

En % des personnes interrogées



Source : gfs.bern, Moniteur financier, avril/mai 2012 (N= 1000 environ)

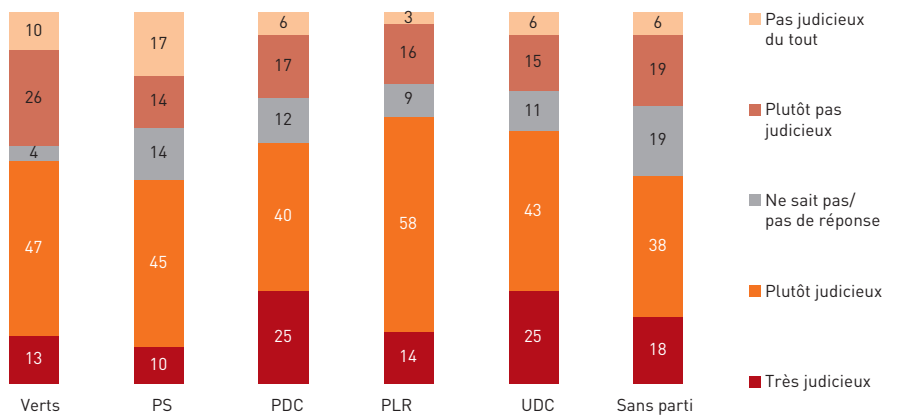
C'est surtout dans le camp bourgeois que les opinions ont évolué. D'une manière générale, l'application du frein à l'endettement aux assurances sociales rallie toutefois une majorité de voix, dans le moniteur 2012, tous partis confondus et également parmi les personnes qui ne se sentent pas proches d'un parti. Les taux sont plus élevés en Suisse allemande que dans les cantons latins.

Graphique 4

► L'application d'un frein à l'endettement aux assurances sociales est approuvée, tous partis confondus.

Le frein à l'endettement appliqué aux assurances sociales selon les partis

En % des personnes interrogées



Source : gfs.bern, Moniteur financier, avril/mai 2012 (N= 1000 environ)

Cette année, le Conseil fédéral aurait déjà eu la possibilité d'introduire un frein à l'endettement dans l'AVS. Il a toutefois gelé le projet, alors même que sont connus les défis financiers futurs et les risques encourus. En Suisse, le laps de

temps nécessaire pour une réforme structurelle de l'AVS est long. À cela s'ajoute que les blocages politiques ne peuvent être exclus. Le risque existe donc que les corrections nécessaires ne soient pas réalisées, ou alors trop tard. Il serait donc judicieux d'agir de façon proactive en adoptant un dispositif apte à consolider financièrement l'AVS. Comme le montre le moniteur financier 2012, l'extension du frein à l'endettement à l'AVS serait également soutenue par une grande majorité des électeurs.

► Les Suisses préconisent une politique financière modérée.

Stratégies en matière de finances publiques

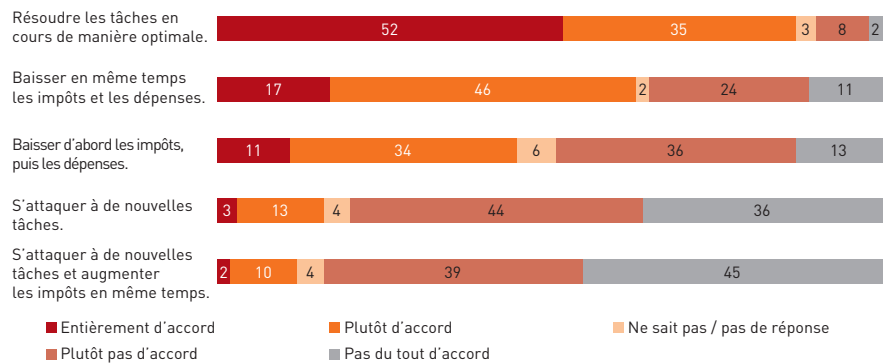
Cette année aussi, les électeurs suisses sont largement d'accord lorsqu'il s'agit d'évaluer les stratégies de finances publiques. Près de 87 % des sondés considèrent que la Confédération doit accomplir ses tâches avec les moyens disponibles. Les augmentations de dépenses comme les hausses d'impôt sont rejetées. Au contraire, 63 % des sondés (tendance à la hausse) souhaitent que les impôts et les dépenses soient réduits simultanément. La stratégie consistant à s'attaquer à de nouvelles tâches au prix d'une augmentation ultérieure des impôts reçoit peu de soutien. Quelque 80 % la rejettent clairement. Et 84 % des citoyens s'opposent également à ce que l'État se lance dans de nouvelles tâches en augmentant parallèlement les impôts.

Graphique 5

► La majorité des électeurs souhaite que l'État accomplisse ses tâches sans hausse des recettes fiscales.

Stratégies en matière de finances publiques

En % des personnes interrogées



Source : gfs.bern, Moniteur financier, avril/mai 2012 (N= 1000 environ)

► Dans l'éventualité d'un excédent, la priorité est de réduire les dettes.

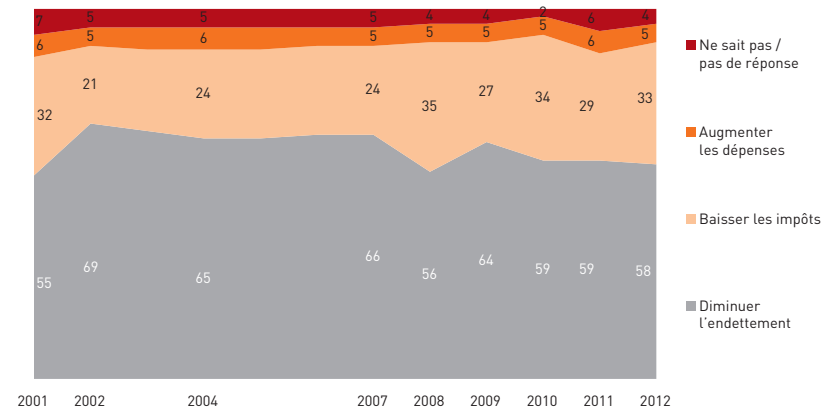
En ce qui concerne l'utilisation des excédents fédéraux, les Suisses privilégient également une gestion à long terme et la modération. Depuis des années déjà, les sondés sont clairement d'avis que les éventuels excédents doivent d'abord être utilisés pour réduire les dettes. En 2012, ils étaient 58 % à s'exprimer dans ce sens, alors que 33 % préféreraient réduire les impôts ; seuls 5 % des sondés privilégient une augmentation des dépenses. Ces résultats n'ont pas beaucoup changé ces douze derniers mois. Dans le cas où les budgets sont déficitaires en revanche, les sondés privilégient avec constance la baisse des dépenses plutôt que la hausse des impôts ou de l'endettement. Ainsi, 84 % des personnes interrogées s'expriment en faveur d'une réduction des dépenses. Seules 7 % accepteraient une augmentation de l'endettement et 5 % seraient favorables à des hausses d'impôts.

Graphique 6

► Les citoyens sont d'avis que d'éventuels excédents doivent servir au désendettement. Seuls 5 % privilégient une augmentation des dépenses.

Utilisation des excédents budgétaires

En % des personnes interrogées



Source : gfs.bern, Moniteur financier, avril/mai 2012 (N= 1000 environ)

► La tendance à la retenue en matière de dépenses se confirme.

Augmentation des dépenses : pour la formation seulement

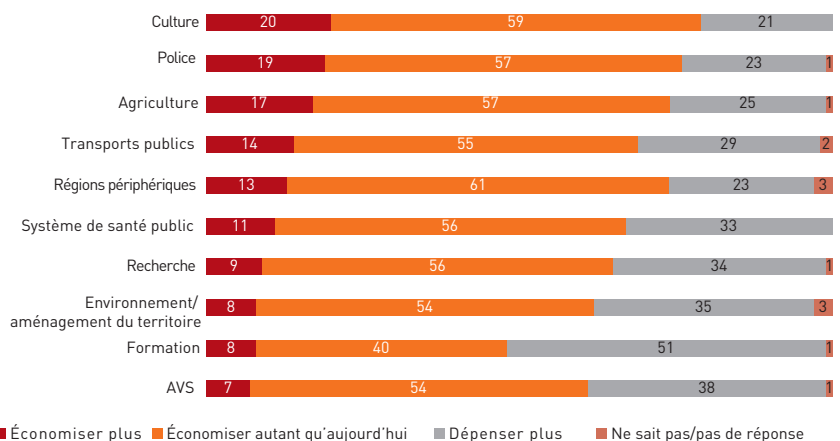
Interrogés sur le potentiel d'économies de différents domaines de tâches, 61 % des sondés sont favorables à des coupes dans le domaine de l'asile, 55 % dans le domaine de l'armée. Une majorité des électeurs considèrent aussi qu'il est possible de réduire les dépenses salariales dans l'administration (52 %). Les réponses relatives à la stratégie en cas d'augmentation des dépenses ont changé. Entre 2008 et 2011, aucun domaine n'était plébiscité par une majorité de sondés. Aujourd'hui, en revanche, une courte majorité, soit 51 %, soutient une augmentation des dépenses dans le domaine de la formation. Il n'en reste pas moins que la tendance à la retenue en matière de dépenses se maintient.

Graphique 7

► Augmentation des dépenses : seul le domaine de la formation réunirait une courte majorité de voix.

Tendance concernant l'évaluation des dépenses publiques

En % des personnes interrogées



Source : gfs.bern, Moniteur financier, avril/mai 2012 (N= 1000 environ)

► Les électeurs sont critiques à l'égard des décisions de politique financière.

Tâches de l'État et dépenses publiques

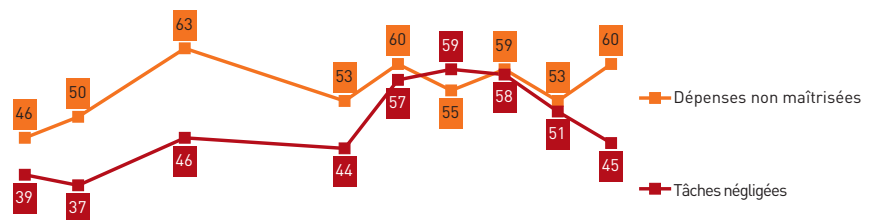
Après l'année électorale 2011, les électeurs sont à nouveau plus critiques à l'égard des décisions de politique financière. Soixante pour cent sont d'avis que l'État ne maîtrise pas ses dépenses. Par rapport à l'an dernier, ce chiffre a augmenté de 7 points. De l'autre côté, seuls 45 % (6 points) estiment que l'État néglige des tâches importantes. Autrement dit, ce point de vue n'est plus partagé que par une minorité, comme c'était le cas avant 2007. Le problème semble être redevenu secondaire aux yeux des citoyens, qui y attachent moins d'importance qu'au risque de dérapage financier.

Graphique 8

► 60 % des sondés pensent que l'État ne maîtrise pas ses dépenses.

Déclarations relatives aux autorités

En % des personnes interrogées



Source : gfs.bern, Moniteur financier, avril/mai 2012 (N= 1000 environ)

Conclusion

Le moniteur financier 2012 montre pour la première fois une majorité d'électeurs favorable à une extension du frein à l'endettement aux assurances sociales. Ce point de vue va dans le sens des demandes formulées par economiesuisse depuis un certain temps déjà. En effet, l'économie réclame l'introduction de règles garantissant l'équilibre financier des assurances sociales¹. Une enquête réalisée récemment par Avenir Suisse auprès de 37 économistes suisses de premier plan montre également qu'à leurs yeux, l'introduction d'un frein à l'endettement dans les assurances sociales est la mesure principale que le monde politique doit mettre en œuvre pendant la législature en cours d'ici à 2015².

► L'introduction d'un frein à l'endettement permettrait de sauver les finances de l'AVS avant qu'il ne soit trop tard.

Pleins feux sur le frein à l'endettement et l'AVS

Il a été question, dans le cadre de la 11^e révision de l'AVS, de l'introduction d'un mécanisme de frein à l'endettement. Par la suite, le Parlement a toutefois refusé ce projet de réforme. Dans la mesure où les risques de blocages politiques sont patents, il n'est pas possible de dire avec certitude quand les indispensables réformes de la principale assurance sociale de la Confédération seront mises en œuvre. L'extension du frein à l'endettement offrirait une bonne protection contre les blocages politiques. Un dispositif induisant l'activation immédiate de mesures lorsque certains seuils seraient franchis pourrait préserver les finances de l'AVS d'une sortie de route. Le cas de l'AI illustre ce qui peut se passer en l'absence d'un tel dispositif. La révision 6b de l'AI prévoit désormais un frein à l'endettement. Cependant, contrairement à ce que prévoit la proposition du Conseil fédéral, les mesures immédiates devraient agir dans le cadre des ressources financières disponibles : c'est à cette condition que le pouvoir politique sera incité à entreprendre des réformes structurelles plus larges.

La crise de l'endettement en Europe montre qu'une politique financière durable serait également bénéfique pour les assurances sociales. Des adaptations modérées, auxquelles on procède à un stade avancé, peuvent éviter que des mesures tranchantes ne soient inévitables plus tard. Sans stabilité dans les finances publiques et les assurances sociales, il n'y a pas de croissance économique durable ni de sécurité sociale durable.

Le moniteur financier 2012 montre une fois de plus que la population soutient une politique financière et fiscale restrictive. L'État doit accomplir ses tâches avec les moyens à disposition. D'éventuels excédents doivent être utilisés, en premier lieu, pour réduire les dettes et, en deuxième lieu, pour baisser les impôts. Le Conseil fédéral et le Parlement sont appelés à tenir compte de ces préférences.

¹ Cf. economiesuisse (2008). Une politique financière durable pour la croissance et la prospérité. http://www.economiesuisse.ch/fr/PDF%20Download%20Files/Position_Pol-Fin_Finances-durables_20080704.pdf.

² Gerhard Schwarz, Die Schweizer Ökonomen fordern eine weitsichtige Sicherung der Sozialwerke, [article en ligne du 1^{er} janvier 2012, accessible sur www.avenir-suisse.ch]

► Il n'existe pas de marge de manœuvre pour des dépenses supplémentaires.

Des problèmes budgétaires sont annoncés à partir de 2014

Les chiffres actuels de l'administration des finances montrent, pour la première fois depuis sept ans, que le budget fédéral affichera un déficit en 2013. À partir de 2014, des goulets d'étranglement considérables surviendront, dont le volume dépassera les 100 mio.fr. Il n'y aura donc aucune marge de manœuvre pour des dépenses supplémentaires. Le Parlement a déjà la possibilité de relever ces défis. En effet, il se prononce cette année sur quatre crédits-cadre importants dans les domaines de la formation et de la recherche, de l'aide au développement, de l'agriculture et des infrastructures ferroviaires, qui pèseront sur le budget fédéral ces prochaines années. Une croissance légèrement moins forte des dépenses au titre de l'aide au développement, qui connaissent une forte hausse, allègerait déjà considérablement le budget fédéral. Afin de ne pas aggraver les goulets d'étranglement, il convient de compenser par des coupes toutes les augmentations de dépenses décidées.

Les mesures de stabilisation adoptées pendant les années de crise 2009-2010 et les mesures adoptées l'an dernier pour atténuer les conséquences du franc fort ont montré à quel point il est important de disposer d'une marge de manœuvre au sein du budget : ces mesures ont pu être financées dans le respect du frein à l'endettement. À l'avenir aussi, l'existence d'une marge de manœuvre financière sera décisive. L'objectif du réexamen des tâches consiste précisément à s'assurer qu'une telle marge de manœuvre existe. Le Parlement a récemment réitéré son soutien en faveur de cette idée. Si le Conseil fédéral présente un projet sur le sujet en automne, il faudra prendre le Parlement au mot. En tout état de cause, les hausses d'impôts ne sont pas la bonne solution pour financer de nouvelles tâches – le moniteur financier 2012 le met à nouveau clairement en évidence.

Pour toutes questions:

urs.furrer@economiesuisse.ch

marialuisa.leanza@economiesuisse.ch

vincent.simon@economiesuisse.ch